



Commission Régionale Féminine

SAISON 2022 / 2023

PROCÈS-VERBAL N°6

Réunions restreintes des : mardi 27 septembre 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE FRANCE

Tour n°2

25227235 ENTENTE SAVIGNY NANDY CESSON / ENT. PAYS DE FONTAINEBLEAU du 01/10/2022

La Commission,

Considérant que le club de NANDY Fc s'est engagé en début de saison en Coupe de France Féminine,

Considérant que le District de Seine et Marne a validé l'entente SAVIGNY NANDY CESSON le mardi 20/09/2022,

Considérant que les Ententes ne peuvent pas participer à la Coupe de France Féminine,

Par ces motifs,

Retire l'engagement de l'ENTENTE SAVIGNY NANDY CESSON de cette compétition.

ENT. PAYS DE FONTAINEBLEAU est qualifié pour le prochain tour.

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 1

24566294 PARIS FC 2 / COSMO TAVERNY 1 du 01/10/2022

La commission,

Pris connaissance de la demande d'inversion de PARIS FC.

Donne son accord sous réserve de l'accord du COSMO TAVERNY.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 1****24575365 FRANCONVILLE FC 1 /PARIS FC 2 du 24/09/2022**

Courriel de PARIS FC 2 indiquant une erreur lors de la saisie du score du match sur la FMI.

La Commission enregistre le résultat du match :

FRANCONVILLE Fc = 0 but.

PARIS FC 2 = 4 buts (et non pas 11 buts).

Régional 3**Poule B****Courriel de ROSNY SOUS BOIS SO – 513754**

La Commission intègre cette équipe dans la poule B à la place de l'exempt.

Par conséquent, les rencontres suivantes sont reprogrammées :

24576217 ROSNY SOUS BOIS SO 1 / CHELLES AS 1 se jouera le samedi 29/10/2022

24576223 LOGNES US 1 / ROSNY SOUS BOIS SO 1 se jouera le samedi 05/11/2022

La Commission précise que les dates de ces matchs peuvent se dérouler avant avec l'accord des 2 clubs.

Poule D**25133406 ELANCOURT OSC 1 / SEVRES FC 1 du 24/09/2022**

La Commission prend note du courriel de ELANCOURT OSC indiquant que les 2 joueuses suivantes ont été blessées sans que cela ne soit inscrit sur la FMI :

- Leya TADDEI (cheville droite)
- Vetiny Guilbert (genou gauche et cheville droite)

Poule E**25133542 PUC 1 / BEZONS USO 1 du 24/09/2022**

Le Commission enregistre le forfait non avisé de BEZONS USO (1^{er} forfait).

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Feuilles de Match manquantes**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

Régional 3 – Poule A - 25131542 VILLENEUVE AFC 1 / LONGJUMEAU FC 1 du 24/09/2022

Régional 3 – Poule B – 24576218 EPINAY AC 1 / LOGNES US 1 du 24/09/2022

Régional 3 – Poule D - 25133408 ATNONY FOOT EVOLUTION 1 / ATHIS MONS USO 1 du 24/09/2022

Régional 3 – Poule E – 25133540 COURONNES OFC 1 / PARIS EST SOLITAIRES du 24/09/2022

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 2****Courriel du PARIS Fc – 500568**

La Commission prend note de la modification du lieu et de l'horaire du coup d'envoi des matchs à domicile :

Lieu : Stade Déjerine 2 – à PARIS 20

Coup d'envoi : 16h00.

Régional 3

Poule B

Courriel de CHELLES AS - 500264

La Commission enregistre la modification du coup d'envoi pour toutes les rencontres à domicile : 17h30 au stade Julien Marquay à CHELLES.

24578142 SEVRAN FC 1 / MONTMORENCY FC 2 du 24/09/2022

Suite à l'indisponibilité des installations du Parc des Sports Jean Guimier, ce match est reporté au samedi 05/11/2022.

24578146 LOGNES US 1 / BONDY AS 1 du 01/10/2022

Demande de LOGNES US souhaitant décaler le coup d'envoi à 15h30.

Accord de la Commission.

Courriel de NOISY LE SEC OL. – 500707

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe.

Poule C

25134058 DAMMARIE LES LYS FC 1 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE du 01/10/2022

Demande de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE pour avancer le coup d'envoi du match à 14h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de DAMMARIE LES LYS Fc qui doit parvenir au plus tard le vendredi 30/09/2022 – 12h00.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F Feuilles de Match manquantes

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

Régional 3 – Poule B – 24578141 CHELLES AS 1 / LOGNES US 1 du 24/09/2022

Régional 3 – Poule B 24578144 FC 93 BOBIGNY BG 1 / ST DENIS RC 1 du 24/09/2022